

# ➤ CONTRIBUTION DES FAMILLES



## FRAIS D'INSCRIPTION

120€ (non remboursables en cas de désistement)

## CONTRIBUTION DES FAMILLES

790€ pour l'année 2020/2021

### POSSIBILITÉS DE PAIEMENT

1. En 10 mensualités de 79 € payables le 5 de chaque mois en espèces, par prélèvement automatique ou par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'OGEC St Vincent de Paul.

2. En 3 semestrialités de 480,500 et 510 euros payables le 6 septembre, le 6 décembre et le 6 mars en espèces ou par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'OGEC St Vincent de Paul.

## DIVERS

Il sera demandé une somme forfaitaire pour la fourniture de livrets photocopiés et pour la participation à des voyages ou sorties de classe.

Pour les sections Graphisme, 110€ de forfait consommables sont à régler en début d'année. Il est entendu que les périodes de stage ne modifient pas le montant de la contribution des familles.

## RESTAURATION

Un service restauration «Self» et «Cafétéria» est proposé avec deux modalités de fonctionnement :

- Engagement à l'année avec paiement mensuel forfaitaire sur la facture du lycée.
- Fréquentation libre avec règlement à chaque passage en caisse selon la composition du plateau par carte magnétique approvisionnée au fur et à mesure par les familles.

LA QUESTION FINANCIÈRE NE DOIT PAS ÊTRE UN OBSTACLE A L'INSCRIPTION D'UN ÉLÈVE. LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ VOUDRONT BIEN S'ADRESSER AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT.

L'ÉTABLISSEMENT EST HABILITÉ À RECEVOIR DES BOURSIERS NATIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX.